

DCG

DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION



QUELS DÉBOUCHÉS ?

- Poursuite d'études en DSCG, DEC ou autres BAC+5
- Insertion professionnelle (collaborateur en cabinet d'expertise ou commissariat aux comptes, comptable ou chef comptable dans les services financiers d'entreprises, métiers de la banque ou de l'assurance...)

QUELS PROFILS ?

- Titulaire d'un BAC+2 type BTS CG ou BUT GEA.
- Validation préalable des unités 1 - 5 - 8 - 9 -12
- Admission effective après étude du dossier complet et entretien individuel.
- Candidatures déposées directement au Pôle Sup.

QUEL RYTHME ?

- Diplôme d'État niveau VI / BAC + 3
- 24 mois de formation
- 1100h de cours
- Alternance :
 - 2 jours au Pôle Sup
 - 3 jours en entreprise

Scannez moi
pour découvrir
le site et les
réseaux
sociaux du
Pôle Sup



DCG

DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

RNCP35526 enregistré le 31/03/21

Le titulaire du DCG est formé pour acquérir les connaissances fondamentales liées aux métiers de la comptabilité, de l'expertise comptable, du contrôle de gestion et de la finance d'entreprise.

NOS ATOUTS

- Formation prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.
- Accessibilité aux PSH.
- Formation certifiante adaptée aux exigences de l'emploi régional.
- Enseignants certifiés et formateurs ayant de l'expérience terrain dans leurs disciplines.
- Des projets pédagogiques et terrain d'envergure.
- Des classes à effectifs réduits avec suivi personnalisé.
- Mise à disposition d'ordinateurs portables pour la durée de la formation.
- Salles de classe modernes et équipées.
- Accès au CDI, salle d'étude étudiante.
- Accès au self, au click & collect ou au coin cuisine aménagé.
- Émargement dématérialisé.
- Autres avantages à découvrir au Pôle Sup...

PROGRAMME DE FORMATION

Matières juridiques :

- E2 : Droit des sociétés
- E3 : Droit social
- E4 : Droit fiscal
- E10 : Comptabilité approfondie

Matières économiques :

- E6 : Financement des entreprises
- E7 : Management
- E11 : Contrôle de gestion
- E13 : Relations professionnelles

Validation :

- Contrôle continu durant la formation avec point semestriel.
- Plusieurs examens blancs organisés pour s'entraîner.
- Visites en entreprise réalisées par un formateur.
- A l'issue des 2 années de formation, le candidat participera à l'examen national pour l'obtention de son diplôme.
- En cas de validation partielle d'UE, représentation en N+1.

Alternance :

- Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.
- Statut salarié avec rémunération entre 27% et 100% du SMIC selon l'âge, type de contrat, diplôme et convention collective de l'entreprise.

NOS PARTENAIRES